



EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2025

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-quatre juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N° 11-2a

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAoui, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, Mme Stéphanie PERRIER, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Pascal CAVITTE par Mme Yvette FOURNIER, M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 18h30, Mme Micheline GENEIX par M. Raphaël CHAUMEIL jusqu'à 18h30

Etaient absents : Mme Ayse TARI, Madame Anne BOUYER à partir de 21h15, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 pour la rénovation intérieure du Conservatoire à Rayonnement Départemental

Monsieur le Maire expose :

Le niveau rez-de-chaussée comprend un préau ouvert (non comprise dans les travaux) et une zone fermée composée d'un SAS d'entrée qui dessert les étages inférieurs et supérieurs. Cette zone fermée est la seule zone au rez-de-chaussée qui est concernée par les travaux de rénovation.

L'ensemble des niveaux 2 et 3, eux aussi concernés par les travaux, sont occupés par les services du Conservatoire à Rayonnement Départemental de musique (CRD).

DESCRIPTIF DES OUVRAGES A REALISER

Réseaux divers

Electricité

Une armoire générale par étage sera créée et installée dans la gaine technique.

Les installations électriques de chaque niveau seront alimentées depuis celles-ci.

Alarme incendie

Une centrale incendie est existante, des bris de glace et des sirènes seront installés.

Ventilation

Un réseau de ventilation desservant les locaux créés sera réalisé et raccordé sur l'installation de ventilation existante du bâtiment.

Chauffage

L'installation existante sera conservée et adaptée au nouveau cloisonnement.
Les radiateurs seront repositionnés en fonction des nouvelles salles.

Travaux et aménagement

- Dépose de toutes les installations
- Cloisonnement de l'ensemble des salles PEC et CRD
- Installation de portes phoniques
- Réalisation sur l'ensemble du niveau d'un faux plafond
- Mise en place sur l'ensemble du niveau d'un revêtement de sol PVC
- Peinture des cloisons, portes, plinthes ...
- Isolation phonique de certains bureaux
- Réalisation d'un sanitaire PMR
- Installation de prises informatique et téléphone dans chaque salle

Le montant des travaux est estimé à 316 667 € HT

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Approuve le projet relatif aux travaux de rénovation du Conservatoire à Rayonnement Départemental dont le montant s'élève à 316 667 € HT.

2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention du Conseil Départemental au titre du Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

4 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Clément VERGNE", written over the printed name.

Transmis au Contrôle de Légalité le 03 JUL. 2025
Date et ref de l'accusé de réception : 03 JUL. 2025

DM-2A-24062025



**Rénovation intérieure du CRD
(Conservatoire à Rayonnement
Départemental)**

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 03 JUIL. 2025

Date et Réf. de l'accusé de réception : 03 JUIL. 2025

DM-2A - 24062025



Vu,

le Maire,

Bernard COMBES



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Zone Industrielle de Mulatet – 19000 TULLE
Téléphone : 05 55 21 73 70 – E-mail : ctm@ville-tulle.fr

DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL ANDRE MALRAUX (CRD)

**MARCHE DE TRAVAUX
RENOVATION INTERIEURE DES ETAGES :**

- SAS du rez-de-chaussée
- 2ème étage
- 3ème étage



Contractualisation départementale 2023-2025

Annexe au dossier de demande de subvention :

réalisation technique et financière

❖ Rappel

Les projets contractualisés doivent être proposés à la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental.

Pour cela, les éléments suivants doivent être fournis :

- La délibération de la collectivité
- Le dossier technique et financier de l'opération contractualisée
- L'acte d'engagement ou le devis signé par l'entreprise retenue et le maître d'ouvrage
- La présente annexe précisant le calendrier de réalisation du projet, et les dates de demande de versement de l'aide départementale.

❖ Réalisation technique et financière

Maître d'ouvrage : Ville de Tulle

Libellé projet : Ecole maternelle Turgot : Travaux de réfection suite à l'effondrement d'un plafond

Dates de réalisation :

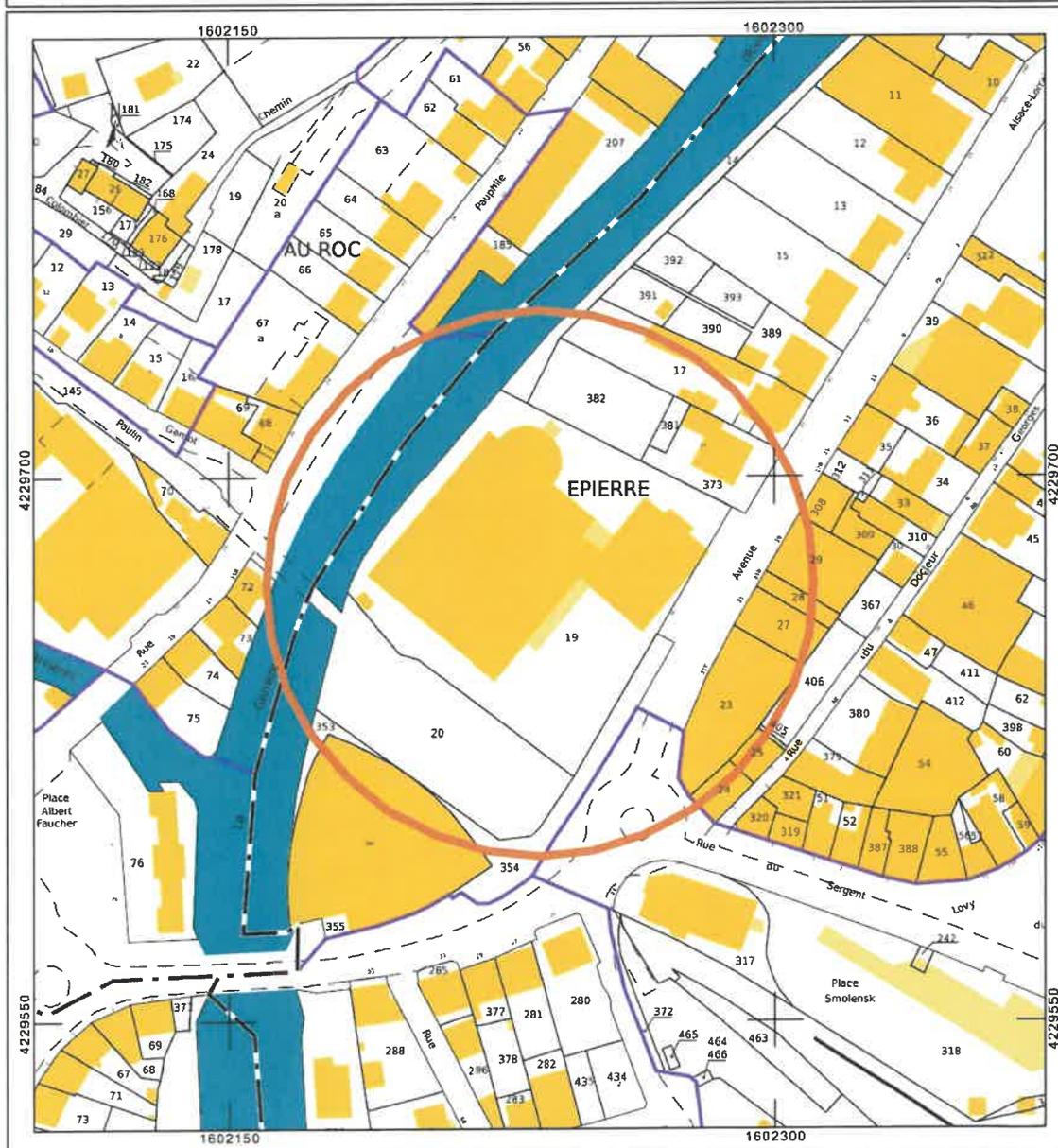
- Notification d'attribution du marché : 2^{ème} semestre 2025
- Réalisation technique : 2^{ème} semestre 2025
- Demande(s) de versement(s) de l'aide départementale :
 - 100 % au 4^{ème} trimestre 2025 soit 15 000 € au titre de l'acompte 1 et solde.

PLAN DE SITUATION

36, avenue Alsace Lorraine

19000 TULLE

Département : CORREZE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : POLE TOPO. DE GEST. CADASTRALE C.F.I.P. BRIVE LA GAILLARDE 50 boulevard Gontran Royer 19100 19100 BRIVE LA GAILLARDE tél. 05.55.18.35.16 -fax sdif19.plgc@dgif.finances.gouv.fr
Commune : TULLE		
Section : BM Feuille : 000 BM 01		Cet extrait de plan vous est délivré par :
Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1500		 cadastre.gouv.fr
Date d'édition : 26/05/2025 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques		



PLAN DE MASSE



Emprise du bâtiment

PRESENTATION

Les services techniques ont été sollicités afin d'étudier le projet de réaménagement des niveaux suivants du Conservatoire à Rayonnement Départemental André Malraux (CRD).

- Le SAS d'entrée au rez de chaussée
- le 2^{ème} étage
- le 3^{ème} étage

ETAT DES LIEUX :

Le niveau rez-de-chaussée comprend un parvis ouvert sur l'extérieur (non compris dans les travaux) et une zone fermée composée d'un SAS d'entrée qui dessert les étages inférieurs et supérieurs. Cette zone fermée est la seule zone au rez-de-chaussée qui est concernée par les travaux de rénovation.

Les niveaux 2 et 3, eux aussi concernés par les travaux, sont occupés par le Conservatoire à Rayonnement Départemental de musique (CRD).

DESCRIPTIF DES OUVRAGES A REALISER

Réseaux divers

Electricité

Une armoire générale étage sera créée et installée dans la gaine technique.
Les installations électriques du niveau seront alimentées depuis celle-ci.

Alarme incendie

Une centrale incendie est existante, des bris de glace et des sirènes seront installés.

Ventilation

Un réseau de ventilation desservant les locaux créés sera réalisé et raccordé sur l'installation de ventilation existante du bâtiment.

Chauffage

L'installation existante sera conservée et adaptée au nouveau cloisonnement.
Les radiateurs seront repositionnés en fonction des nouvelles salles.

Travaux et aménagement

- Dépose de toutes les installations
- Cloisonnement de l'ensemble des salles PEC et CRD
- Installation de portes phoniques
- Réalisation sur l'ensemble du niveau d'un faux plafond
- Mise en place sur l'ensemble du niveau d'un revêtement de sol PVC
- Peinture des cloisons, portes, plinthes ...
- Isolation phonique de certains bureaux
- Réalisation d'un sanitaire PMR
- Installation de prises informatique et téléphone dans chaque salle

COUT ESTIMATIF

Désignation des travaux	Montant HT
1 MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE	35 700 €
2 TRAVAUX DE RENOVATION DES ETAGES	280 967 €
Montant total du projet - HT	316 667 €

COUT ESTIMATIF

 <p>Groupe DEJANTEI</p> <p>DEJANTEI VRD & CONSTRUCTION</p> <p>17100 MALEMORT Tél. 05 55 92 80 10 e : dejan@dejan.fr</p>	<p>DEVIS DE MAITRISE D'ŒUVRE</p> <p>Ville de TULLE Services Techniques Municipaux - A l'attention de M. Pierre GENESTE</p>
--	--

Rénovation de 3 étages du Centre à Rayonnement Départemental (CRD)

Maitrise d'œuvre : Dejan VRD & Construction Sud Ouest

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE : cette mission prend en compte la réhabilitation intérieure de CRD (entrée du site RDC ; étages 2 et 3). Un acousticien est inclus dans les honoraires de DVCSO afin de pouvoir traiter les salles/auditoriums de musique. La ville possède un budget d'environ 420 000 € H.T. pour la rénovation du site. Les honoraires sont calculés sur cette base et ils seront réajustés en fonction du montant travaux estimés en phase APD			Montant total
PHASE	HONORAIRES		€
<i>Taux de rémunération basée sur 8,5% du montant travaux en phase APD</i>	% répartition de la Phase	DVCSO (rémunération provisoire)	
Avant Projet Sommaire	10%	35700,00	3 570,00
Avant Projet Détaillé	15%	35700,00	5 355,00
Projet	20%	35700,00	7 140,00
Assistance au maître d'ouvrage pour la Passation des Contrats de Travaux	10%	35700,00	3 570,00
VISA	5%	35700,00	1 785,00
Direction d'Exécution et suivi des Travaux	35%	35700,00	12 495,00
Assistance apportée aux Opérations de Réception	5%	35700,00	1 785,00

TOTAL ETUDE MAITRISE D'ŒUVRE € HT		35 700,00
	20%	7 140,00
	TOTAL € TTC	42 840,00

Établi à Malemort,
Le 28/04/2025

Le Maître d'œuvre
Clément DARTIGEAS

DEJANTE VRD & CONSTRUCTION - SUD-OUEST
 75, avenue de la Libération - 19360 MALEMORT
 Tél. : 05 55 92 80 10 - Fax : 05 55 92 80 14
 SIRET : 429 609 793 00020 TVA FR 4,522528793

Vu et approuvé
Le

Le Maître d'ouvrage

PLANNING PREVISIONNEL DE TRAVAUX

Date prévisionnelle des travaux : dernier trimestre 2025.



A Tulle, le 02 JUIL. 2025

Plan de financement

Rénovation intérieure du CRD (Conservatoire à Rayonnement Départemental)

Partenaires	Financement	%
Département	63 333,40 €	20,00%
Part Ville	253 333,60 €	80,00%
Total HT	316 667,00 €	100,00%

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le 02 JUIL. 2025

<u>Demande de subvention</u>					
<u>Département</u>					
Echéancier					
Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Rénovation intérieure du CRD (Conservatoire à Rayonnement Départemental)	380 000,00 €	316 667,00 €	63 333,40 €	20,00%	4ème trimestre 2025 - 2026

Le Maire,
Bernard COMBES.

